



Une région où l'on vient surtout pour étudier et travailler

En 2014, le solde migratoire d'Auvergne-Rhône-Alpes vis-à-vis des autres régions françaises est excédentaire. Si la région bénéficie d'une attractivité modérée, elle laisse cependant moins partir ses habitants que la plupart des régions. Par son dynamisme culturel et économique, la région attire surtout des jeunes pour la poursuite d'études ou l'occupation d'un premier emploi. Elle capte également de nombreux actifs, notamment les catégories sociales supérieures. Ce sont les aires urbaines de Lyon et de Genève-Annemasse qui contribuent le plus à ce type d'attractivité. Cependant, Auvergne-Rhône-Alpes se distingue fortement des régions métropolitaines attractives du sud et de l'ouest par un moindre accueil des personnes de 55 ans ou plus.

Claude Waszak

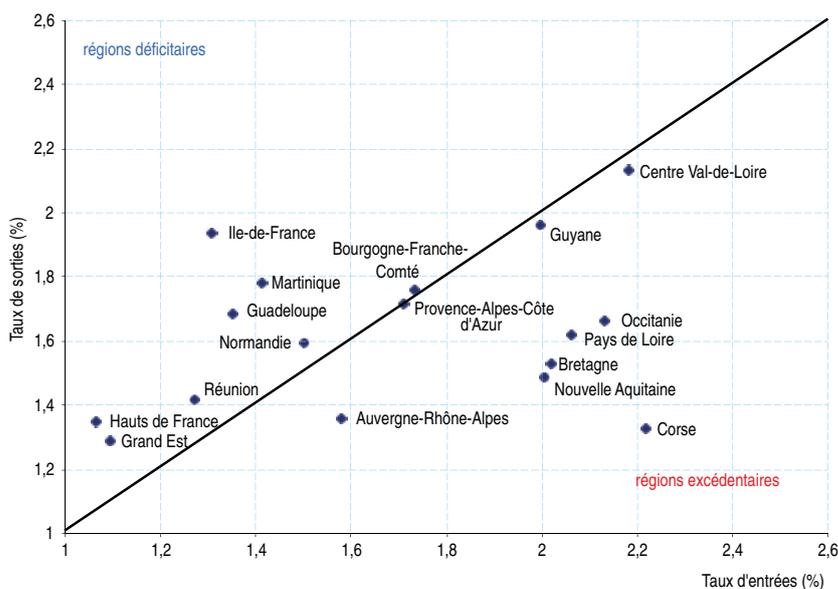
En 2014, 121 200 habitants résidant dans une autre région française un an auparavant (*methodologie*) ont déclaré s'être installés en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 1,6 % de la population de la région (dans cette étude les flux avec l'étranger ne sont pas pris en compte.). Inversement, au cours de la même période, 104 100 personnes ont déménagé vers une autre région française. Ainsi, en une année, la région a gagné 17 100 personnes du fait des échanges migratoires inter-régionaux. Ceci contribue à une augmentation de 0,2 % de la population régionale.

Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la sixième région où l'impact des migrations sur l'évolution de la population est le plus élevé. Il reste toutefois modéré par rapport à celui de la Corse (0,9 %), de la Nouvelle Aquitaine, de la Bretagne et de l'Occitanie (0,5 %) ainsi que celui des Pays de Loire (0,4 %).

La région accueille relativement moins de nouveaux arrivants que les régions du sud-est et de la façade atlantique (*figure 1*). En revanche, elle retient mieux ses habitants. En effet, la part des personnes qui quittent Auvergne-Rhône-Alpes est la plus faible des régions françaises après la Corse et le Grand Est.

1 Auvergne-Rhône-Alpes : une attractivité modérée

Migrations avec les autres régions françaises



Note de lecture : En 2014 en Auvergne-Rhône-Alpes les nouveaux arrivants qui habitaient dans une autre région française l'année précédente représente 1,6 % de la population (Taux d'entrées).

Dans le même temps les personnes qui ont quitté Auvergne-Rhône-Alpes pour une autre région française 1,4 % de la population (taux de sorties)

Champ : migrants résidentiels

Source : Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

Essentiellement une attractivité auprès des jeunes

Les migrations dépendent souvent d'un choix d'études, d'une prise d'emploi ou d'une préférence résidentielle pour la retraite. Ces mobilités révèlent ainsi des inégalités d'attractivité selon les régions. Quel que soit leur âge, les personnes qui viennent s'installer en Auvergne-Rhône-Alpes sont plus nombreuses que celles qui en partent. Cependant, la région attire surtout les personnes de moins de 50 ans. Les échanges avec le reste du territoire contribuent à rajeunir la population de la région.

Ainsi, 40 % de l'excédent migratoire de la région résulte des migrations des 25-39 ans et 19 % de celles des 15-24 ans (figure 2). De plus, les jeunes adultes sont parfois accompagnés de leur famille. Les enfants de moins de 15 ans sont donc nombreux à venir s'installer dans la région. Ils expliquent un quart de l'excédent migratoire.

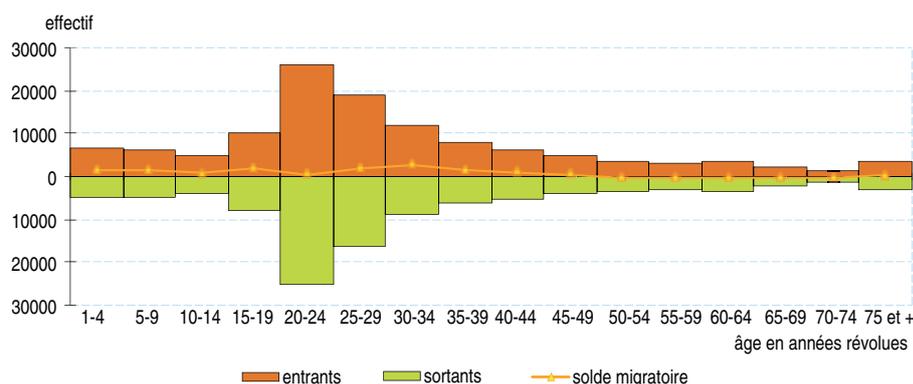
Auvergne-Rhône-Alpes, comme les régions du sud et de l'ouest, est très attractive auprès des 15-29 ans. En 2014, 54 900 personnes de cette classe d'âge se sont installées dans la région. C'est 5 500 de plus qu'il n'en est parti. Cet excédent migratoire induit une augmentation de la population de cette tranche d'âge de 0,4 %, soit l'évolution la plus élevée après l'Île-de-France, l'Occitanie et la Corse. À ces âges, les jeunes font face à des choix importants tels que la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, et l'obtention de leur premier emploi. Ces choix s'accompagnent souvent de mobilités géographiques.

Une région où l'on vient étudier...

Auvergne-Rhône-Alpes est la région après l'Île-de-France qui attire le plus d'étudiants (figure 4).

2 La région attire principalement les jeunes

Bilan migratoire de la région en 2014



3 Fort impact des migrations sur la population étudiante

Les échanges migratoires selon l'âge et le type d'activité des personnes recensées entre 2012 et 2016 qui résidaient dans une autre région un an plus tôt

	entrées	taux d'entrée (%)	solde	impact des migrations sur la population de la zone (%)
Total	121 200	1,58	17 100	0,22
dont 15 ans ou moins	19 000	1,32	4 300	0,30
étudiants*	21 700	7,38	1 900	0,65
actifs hors étudiants	63 200	1,75	10 100	0,28
inactifs de 16 à 54 ans hors étudiants	6 800	1,42	600	0,12
inactifs de 55 ans ou plus	10 600	0,57	200	0,01

* voir méthodologie

Champ: migrants résidentiels

Source: Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

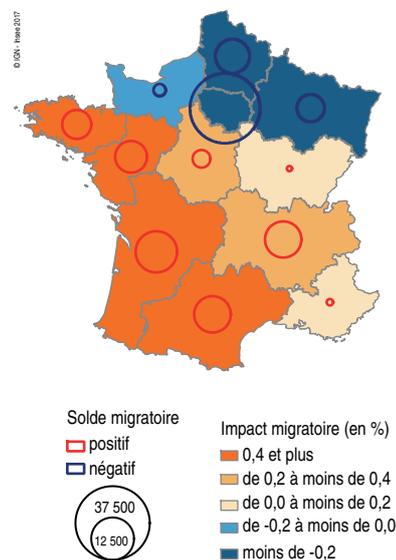
En 2014, elle a accueilli 21 700 étudiants qui résidaient dans une autre région l'année précédente, soit un taux d'entrées de 7,4 % (figure 3). Inversement, 19 700 ont quitté le territoire. La région est la seule avec l'Île-de-France et l'Occitanie où les étudiants qui viennent s'installer sont plus nombreux que ceux qui en partent.

La capacité à faire venir des étudiants d'autres régions est un enjeu important pour l'attractivité d'Auvergne-Rhône-Alpes, même si plus de la moitié d'entre eux arrivent seuls. Disposant d'un large rayonnement universitaire sur les régions voisines mais également sur d'autres plus lointaines, les aires urbaines de Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble et

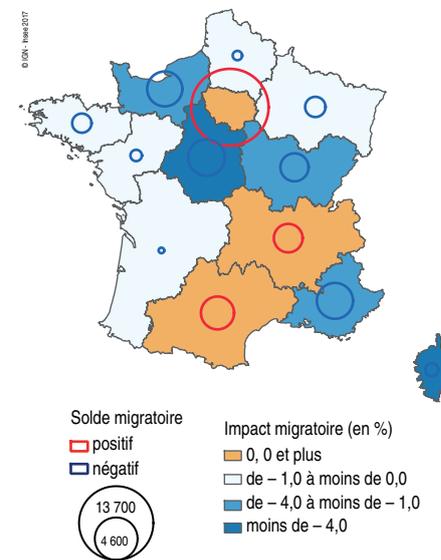
4 Soldes et impact migratoire

Bilan migratoire de la région en 2014

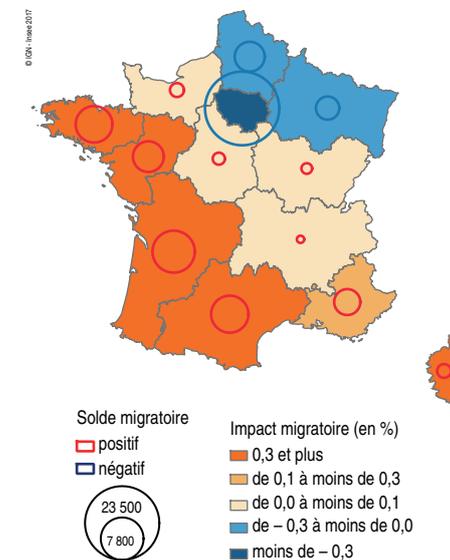
Actifs



Étudiants



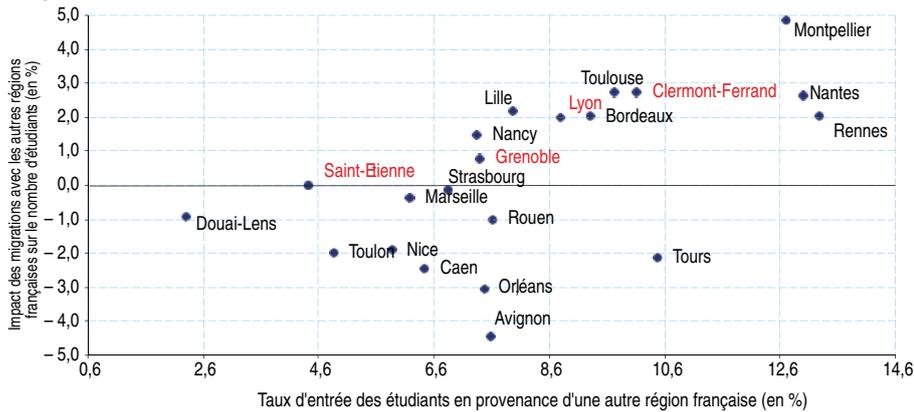
Inactifs de 55 ans ou plus



Source: Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

5 Les aires urbaines de Lyon et de Clermont-Ferrand parmi les plus attractives vis-à-vis des étudiants

Attractivité étudiante des principales aires urbaines (hors Paris) vis-à-vis des autres régions françaises



Champ: migrants résidentiels

Note de lecture : le nombre d'étudiants arrivés en 2014 rapporté à la population moyenne d'étudiants de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand est de 10,13 %. Le solde migratoire d'étudiants rapporté au nombre total d'étudiants de cette aire urbaine fin 2014 est de 2,74 %.

Source: Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

Saint-Étienne sont celles qui attirent le plus d'étudiants. Cependant, l'excédent migratoire est essentiellement apporté par les étudiants des aires urbaines de Lyon (+ 2 400) et de Clermont-Ferrand (+ 750).

En particulier, l'attractivité du pôle universitaire clermontois vis-à-vis des autres régions contribue à augmenter la population étudiante de l'aire urbaine de 2,7 % (figure 5). C'est le taux le plus élevé observé dans les aires urbaines abritant des grands pôles universitaires français, après celle de Montpellier.

Dans l'aire urbaine lyonnaise, l'impact de l'attractivité d'étudiants venant d'autres régions est similaire à celui observé dans les aires urbaines de Bordeaux, Lille ou Rennes. Cependant, le taux d'entrées n'est que de 8,8 %, alors qu'il est de 13,3 % dans l'aire urbaine de Rennes et de 9,3 % dans celle de Bordeaux.

Des sites d'enseignement supérieur situés au cœur d'aires urbaines de moins grande ampleur complètent le maillage territorial de l'offre universitaire régionale. En particulier, les pôles universitaires de Montluçon, Vichy et Chambéry participent également à l'attractivité globale de la région, malgré leur petite taille. Offrant des cursus spécifiques, ils attirent eux aussi des étudiants venant d'autres régions. Ainsi, grâce aux échanges migratoires, les soldes d'étudiants des aires urbaines où sont implantés ces pôles sont excédentaires vis-à-vis des autres régions françaises. Dans ces aires urbaines, ce sont respectivement 35 %, 9 % et 7 % des étudiants qui habitaient une autre région un an auparavant.

La région est particulièrement attractive également auprès des jeunes en quête d'un premier emploi ou d'une mobilité professionnelle. Grâce aux échanges excédentaires avec le reste du territoire national, la population régionale des actifs de 16 à 29 ans

augmente de 0,4 %, soit l'évolution la plus élevée après la Corse.

...et où l'on vient également travailler

En revanche, l'attractivité de la région vis-à-vis de l'ensemble des actifs est moyenne. En 2014, 63 200 actifs sont venus habiter dans la région, soit un taux d'entrées de 1,7 %. Ce taux est plus élevé que ceux constatés dans le Grand Est, dans les Hauts de France, en Île-de-France et en Normandie. Cependant, il est inférieur à ceux observés dans les régions du Sud et de l'Ouest de la France. De même, s'il est positif, l'impact migratoire est limité (+ 0,3 %), comparé à ceux observés en Occitanie ou dans les régions de la façade littorale.

La région se caractérise néanmoins par un rapport entre le solde migratoire des actifs ayant un emploi et celui de ceux en recherche d'emploi très favorable aux actifs ayant un emploi. En effet, ces derniers représentent 78 % du solde des actifs. En Occitanie ou dans les régions de l'ouest, le solde migratoire de la population active se partage de façon quasi identique entre actifs ayant un emploi et ceux qui déclarent au recensement être à la recherche d'un emploi.

En 2014, 47 500 actifs ayant un emploi sont venus résider dans la région et 39 500 en sont partis, soit un apport migratoire annuel de 8 000 personnes. Ce bilan migratoire induit une augmentation de 0,25 % de la population active occupée résidant dans la région. Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi la région métropolitaine après la Corse et la Bretagne où l'impact du solde migratoire sur la population active occupée est le plus élevé.

14 % des actifs arrivés dans la région n'y travaillent pas

L'essentiel des actifs occupés nouvellement arrivés en Auvergne-Rhône-Alpes travaillent

au sein même de la région. Près de 6 500, soit 14 % exercent leur activité professionnelle en dehors. La part des actifs occupant un emploi hors de leur nouvelle région de résidence est comparable à celle de la Nouvelle Aquitaine et de l'Occitanie. En revanche, elle est nettement plus élevée dans les régions qui bordent l'Île-de-France comme les Hauts de France (35 %), Centre-Val de Loire (29 %), Normandie (25 %) ou Bourgogne-Franche-Comté (24 %). Dans ces régions, le bilan migratoire d'actifs traduit plus une attractivité d'ordre résidentiel qu'économique.

Parmi les nouveaux arrivants en Auvergne-Rhône-Alpes travaillant hors de la région, un tiers occupe un emploi en Suisse et un cinquième en Île-de-France. Les grandes aires urbaines proches (Avignon, Marseille, Dijon) ou à cheval avec la région comme celle de Mâcon participent aussi à l'accueil de nouveaux actifs.

L'attractivité dynamise l'emploi des pôles urbains de la région

Par les emplois qu'ils proposent, ce sont essentiellement les pôles urbains qui attirent les nouveaux arrivants dans la région. En 2014, 67 % des emplois détenus par les actifs nouvellement arrivés et qui travaillent dans la région sont situés dans les huit principales aires urbaines, alors que ces dernières concentrent 65 % de l'emploi régional. En particulier, l'aire urbaine de Lyon a accueilli 18 700 actifs qui habitaient une autre région un an plus tôt. Ainsi, elle regroupe près du tiers des emplois occupés par les nouveaux arrivants, part équivalente à la part des emplois qu'elle détient au sein de la région.

Cependant, l'impact migratoire des actifs venus s'installer dans la région sur l'ensemble des actifs est différent selon les aires urbaines. Parmi les principales aires urbaines régionales et de France métropolitaine, c'est dans celle de Genève-Annemasse qu'il est le plus important (+ 1,4 %). Ce territoire attire en effet de nouveaux actifs travaillant en Suisse mais qui préfèrent résider en France. Dans les autres grandes aires urbaines régionales (Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble et Saint-Étienne), l'impact migratoire des actifs nouvellement arrivés sur le nombre d'actifs est quasiment nul.

Les cadres sont les plus mobiles

Dans la région, comme sur le reste du territoire national, les catégories sociales supérieures sont les plus mobiles. La région est particulièrement attractive pour les cadres d'entreprise (figure 6). En effet, ils représentent 14 % de l'excédent migratoire des actifs ayant un emploi. Cette part est nettement plus importante que le poids des cadres d'entreprise dans l'emploi total de la région (8,8 %).

Avec l'Île-de-France et les Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes fait ainsi partie des seules régions dont l'impact migratoire de cette catégorie sociale est positif. Avec 5 200 entrées, la région apparaît également attractive pour les cadres de la fonction publique. Cependant, ils sont nombreux à quitter en même temps la région. Ainsi, l'excédent migratoire pour cette catégorie sociale est faible.

L'attractivité des actifs dans les professions intermédiaires est également élevée. En 2014, 15 500 personnes exerçant dans cette catégorie sociale se sont installées en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles représentent 29,3 % des entrées d'actifs ayant un emploi, alors que la part de cette catégorie sociale constatée dans l'emploi total en Auvergne-Rhône-Alpes est de 26,5 %.

Les actifs travaillant dans les professions intermédiaires contribuent pour près du tiers à l'excédent migratoire des actifs ayant un emploi. À l'inverse, les ouvriers, les artisans-commerçants-chefs d'entreprise et les agriculteurs exploitants sont nettement sous-représentés, au regard de la part de chacune de ces catégories sociales dans l'emploi régional.

Une région qui n'attire pas les retraités

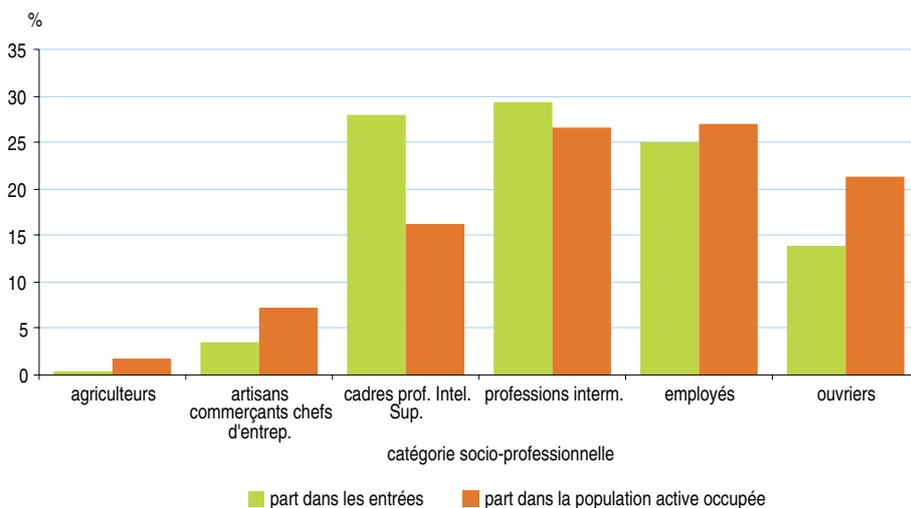
Après 54 ans, à l'âge où se fait le choix de la résidence pour la retraite, Auvergne-Rhône-Alpes ne séduit pas autant que les régions littorales du sud ou de l'ouest de la France (figure 4). L'excédent migratoire de la

région pour cette tranche d'âge n'est que de 200 personnes, soit 1 % du solde migratoire total. Ainsi, le gain migratoire est très inférieur à ceux observés en Occitanie (+ 5 900 soit 26 % du solde migratoire total) et en Nouvelle-Aquitaine (+ 7 600 soit 23 %). La région se classe ainsi parmi les moins attractives vis-à-vis des seniors, devant le Grand Est, les Hauts de France et l'Île-de-France. Dans ces régions, le solde migratoire des seniors est négatif.

Toutefois certains territoires de la région sont attractifs pour les seniors. Ce sont essentiellement des zones isolées hors influence des pôles situées dans les départements touristiques ou ruraux de l'Ardèche, de la Drôme, de la Savoie et du Cantal. À l'inverse, les seniors qui ont quitté la région en 2014 résidaient principalement dans les grandes aires urbaines, notamment celles de Lyon et de Grenoble. ■

6 La région attire particulièrement des cadres

Structure des arrivants et de la population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Champ: migrants résidentiels

Source: Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

Méthodologie et définitions

Les informations sont issues du recensement de la population qui permet d'analyser, pour les personnes de plus de un an résidant en France, le lieu de résidence l'année précédente. Les migrations résidentielles étudiées sont des migrations à l'intérieur de la France ; les migrations entre la France et l'étranger ne sont pas analysées ici, puisque les personnes résidant à l'étranger ne sont pas recensées. De même les enfants âgés de moins de un an sont exclus du champ de l'étude

Depuis le recensement de 2013, les migrations résidentielles sont mesurées sur 1 an, alors qu'elles étaient mesurées sur 5 ans depuis 2004, voire sur 9 ou 10 ans, c'est à dire à chaque recensement général, avant 2004. De ce fait, les comparaisons des volumes de migrations ne peuvent se faire directement avec les recensements antérieurs.

Les **entrants** dans la région sont les personnes présentes dans la région qui n'y résidaient pas l'année précédente. Le **taux d'entrées** (ou d'entrants) est le rapport entre le nombre d'entrées dans la région et la population moyenne de la région. Les **sortants** sont le nombre de personnes présentes dans la région l'année précédente et qui n'y résident plus. Le **taux de sorties** (ou de sortants) est le rapport entre le nombre de sorties dans la région et la population moyenne de la région.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées dans la région, en provenance du reste de la France, et le nombre de personnes sorties vers le reste de la France. Rapporté à la population de la région en fin de période moins le solde, il permet de mesurer l'impact migratoire sur la population (en %).

Les **étudiants** sont détenteurs d'un baccalauréat, inscrits dans un établissement d'enseignement et âgés de 16 à 29 ans.

Les caractéristiques des migrants repris dans cette étude (étudiants, actifs ayant un emploi, chômeurs, retraités, catégories sociales...) sont celles déclarées au Recensement. Elles reflètent donc les caractéristiques du migrant après la migration et ne permettent pas de connaître la situation antérieure à la migration.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédactrices en chef :

Sandra Bouvet et Laure Héлары

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus

• « En 2014, un quart de la population qui déménage change de département », *Insee Première* n° 1654, juin 2017

• « Géographie des déplacements, flux, mobilités », Tome 3 de l'*Atlas Auvergne-Rhône-Alpes, nouvel espace régional et dynamiques métropolitaines*, 1^{er} trimestre 2017.

